

LA TOUSSAINT

Question: Qu'est-ce que la Toussaint? Je ne connais pas bien cette fête. J'ai l'impression que c'est très loin de ce qu'enseigne la Bible.

La Toussaint, c'est simple, c'est **la fête de tous les saints**. Mais quand on commence à y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas si simple. En fait, rien n'est simple dans le catholicisme romain. C'est souvent embrouillé, mélangé, confus. La fête de la Toussaint en est un bon exemple parmi d'autres. Ça reflète bien le caractère syncrétiste du catholicisme romain. Qu'est-ce que le syncrétisme? C'est un effort de synthèse d'idées et de doctrines contradictoires et opposées. C'est un amalgame d'éléments qui ne vont normalement pas ensemble, mais qu'on a habilement réussi à bien mélanger, comme divers ingrédients qu'on passe au "blender" pour en faire une belle soupe uniforme. Le catholicisme romain est essentiellement une magnifique synthèse du glorieux Évangile et du pur paganisme... Satan a réussi à faire une belle soupe qui ressemble à la vérité de la Bible et qui en même temps en est si éloigné et si étranger. C'est tellement triste et tellement trompeur!

Pour comprendre quelque chose à la Toussaint, il faut commencer par saisir **ce qu'est un "saint"** pour le C.R. (abréviation pour catholicisme romain). Un saint, d'après la Bible, c'est tout simplement un croyant. C'est une personne mise à part par Dieu pour lui appartenir et vivre à son service. L'apôtre Paul s'adresse fréquemment "aux saints" qui sont à Éphèse, à Rome, à Corinthe, etc. Il s'adresse ainsi à tous les croyants de ces Églises. Les saints sont donc, d'après la Parole de Dieu, tous les enfants de Dieu, vivants ou morts. Ils sont saints du fait qu'ils sont unis à Jésus-Christ par la foi, justifiés par pure grâce, sanctifiés par le sang de Jésus, habités par le Saint-Esprit, appartenant à Dieu pour toujours, etc. Tandis que pour le C.R., un "saint" est bien entendu un croyant, mais disons un croyant "plus". Un saint c'est un croyant qui a atteint un niveau de consécration, de morale ou de sainteté un peu plus élevé que les croyants "ordinaires". Autrefois, jamais des fidèles catholiques romains n'auraient osé se dire "saints". Cela aurait été beaucoup trop prétentieux! Jamais le prêtre n'aurait appelé l'ensemble des membres de son Église des "saints". On disait plutôt que telle personne, c'est un saint, c'est une sainte, parce que vraiment cette personne est pieuse et proche de Dieu. L'adjectif "saint" désignait le niveau d'élévation morale et spirituelle de la personne et non pas l'appartenance au Dieu saint. Cette conception des choses s'harmonise tout à fait avec la doctrine C.R. du salut "par la grâce et par les oeuvres" ou encore la doctrine des mérites. Les croyants sont alors classés en fonction de la place qu'ils occupent sur l'échelle graduée de la sainteté... Pour les croyants ordinaires et très pécheurs comme nous, il y a peu de chance que nous soyons dignes d'être appelés saints un jour, en tout cas certainement pas sur terre... Car il faut généralement attendre d'être morts avant de pouvoir recevoir ce qualificatif!

D'après le C.R., le haut clergé (évêques, cardinaux et pape) a le pouvoir de décréter une personne sainte. On appelle cela la "**canonisation**". Il s'agit d'une procédure légale ecclésiastique (un "procès") par laquelle une personne défunte est déclarée sainte. On ne parle donc pas des croyants vivants, mais de certains croyants morts. Tout comme les marches d'un escalier, il y a des étapes à franchir pour parvenir à cette hauteur de la canonisation: Il faut d'abord avoir été déclaré "vénérable", puis "bienheureux" (béatification) et enfin on peut être déclaré "saint". La cause doit être entendue devant un "tribunal" ecclésiastique; la biographie et les oeuvres de la personne sont déposées comme "preuve" par ceux qui présentent la cause et réclament le statut de sainteté pour la personne qu'ils estiment avoir cet honneur; "l'avocat du diable" essaie de démontrer que les preuves ne sont pas valables, et enfin le tribunal rend sa décision à partir de critères précis (la réputation de sainteté, les vertus de la personne et la preuve qu'elle a accompli au moins deux miracles pendant sa vie ou après son décès). Une fois que la personne est "canonisée", elle a ensuite le droit de recevoir un culte universel (les "vénérables" n'ayant droit qu'à un culte local et les "bienheureux" qu'à un culte régional). On peut et on doit alors prier la personne sainte, lui demander d'intercéder pour nous et pour le monde, la fêter, lui rendre des honneurs, etc. L'Église C.R. est

très friande de canonisation. Ça lui fait de la publicité, ça maintient son “pouvoir” (c’est le haut clergé qui a ce pouvoir de canoniser) et ça nourrit tout à la fois l’orgueil humain à prétendre gagner des points et des mérites devant Dieu. (pour la canonisation, voir par exemple <http://fr.wikipedia.org/wiki/Canonisation>). Je cite aussi le Catéchisme catholique de 1992, paragraphe 828, qui est bien ronflant (mais il ne faut pas se laisser endormir): *“En canonisant certains fidèles, c’est-à-dire en proclamant solennellement que ces fidèles ont pratiqué héroïquement les vertus et vécu dans la fidélité à la grâce de Dieu, l’Église reconnaît la puissance de l’Esprit de sainteté qui est en elle et elle soutient l’espérance des fidèles en les leur donnant comme modèles et intercesseurs.”* Il faut bien remarquer ici le pouvoir que l’Église romaine prétend détenir. C’est l’Église qui canonise, c’est l’Église qui proclame solennellement, c’est l’Église qui reconnaît la puissance de l’Esprit de sainteté qui est en elle, c’est l’Église qui soutient l’espérance des fidèles en canonisant certains de ses fidèles, c’est l’Église qui donne aux fidèles des modèles et des intercesseurs dans les personnes qu’elle canonise et déclare saintes. Il faut bien remarquer que l’Église donne ainsi aux fidèles des intercesseurs! Grâce au pouvoir de l’Église de canoniser, nous connaissons maintenant le nom de plusieurs saints canonisés au ciel qui peuvent prier et intercéder pour nous. Nous devrions alors nous adresser à eux pour leur demander qu’ils intercèdent en notre faveur. Nous prions les saints pour qu’ils prient pour nous! Mais avant tout, nous avons une dette envers l’Église qui nous a donné ces intercesseurs! Au fond, la clé de tout le système, c’est le pouvoir que l’Église de Rome (c’est-à-dire le clergé) prétend exercer sur notre vie et sur notre salut.

D’après le C.R., il y a donc des défunts qui sont maintenant canonisés, c’est-à-dire déclarés saints. Une fois canonisé, on peut avoir sa date de fête sur le calendrier pour que les vivants se souviennent de nous, qu’ils nous demandent d’intercéder pour eux et qu’ils fassent une petite fête en notre honneur (de préférence à la messe). Comme il n’y a que 365 jours dans l’année et que le nombre des canonisés dépasse largement ce nombre depuis longtemps, ça complique un peu les choses... C’est un peu embêtant de mettre plusieurs noms de saints le même jour. Ça encombre les calendriers et ça peut amener de la confusion dans l’esprit des simples fidèles. La solution la plus simple est d’opter pour avoir une journée spéciale où l’on décrète la fête de tous les saints: c’est la Toussaint! C’est très pratique, comme ça on ne risque pas d’en oublier aucun! C’est comme si l’on venait d’une famille de dix-huit enfants et que c’était un trop gros casse-tête pour les parents de se souvenir de la date d’anniversaire de chacun ou d’organiser une fête pour chacun individuellement chaque année. Le plus simple c’est d’avoir une seule et même date d’anniversaire pour tout le monde en même temps. Sinon, ce serait dommage et un peu triste pour ces valeureux saints au ciel. Ce serait surtout dommage pour nous qui ne pourrions pas profiter pleinement de leur intercession ou d’autres bénéfices qu’ils pourraient nous apporter. Je dois ici cependant préciser que la fête de la Toussaint n’est pas seulement pour les défunts qui ont été canonisés et qui ont été officiellement reconnus “saints” par Rome, mais c’est aussi pour tous les saints “anonymes” qui n’ont pas eu la chance d’avoir été proposés par quelqu’un pour être canonisés ni encore solennellement déclarés saints par l’Église. Il ne faut quand même pas prétendre que seuls ceux officiellement canonisés par l’Église sont véritablement saints. Cette deuxième catégorie de saints, dits “saints anonymes” ou “inconnus”, ce sont ces valeureux pères et mères de familles, religieuses ou moines obscurs qui sont passés incognito dans l’histoire de l’Église et qui n’ont malheureusement pas reçu le tampon les désignant “saints” par les autorités ecclésiastiques. Ceux-là aussi méritent l’honneur d’être fêtés lors de la fête de la Toussaint et ceux-là aussi peuvent intercéder pour nous et nous procurer des bienfaits si nous pensons à eux ou si nous les invoquons pendant cette fête, sans savoir précisément leur nom... Bref, cette fête est vraiment très très pratique. Un vrai fourre-tout.

Maintenant que nous en savons un peu plus sur les saints, canonisés ou anonymes, il est temps de passer à la notion de la “**communio des saints**” d’après le C.R. Commençons tout d’abord par la conception biblique (et réformée!) de la communion des saints. Il s’agit de ce lien qui nous unit les uns aux autres par le fait que nous avons la même foi en Jésus-Christ. Nous pouvons ainsi nous encourager mutuellement, parler ensemble de notre foi commune pour nous réjouir et nous exhorter ensemble à grandir dans la foi, mettre nos dons différents au service les uns des autres dans l’Église, etc. Le Catéchisme de Heidelberg, Q&R 55 résume bien: *“Qu’entends-tu par la communion des saints? D’abord, que tous les fidèles en général et chacun en particulier, comme membres du Christ Seigneur, ont part à toutes ses richesses et à*

tous ses dons; ensuite, que chacun doit savoir qu'il est tenu d'employer, de bon coeur et avec joie, les dons qu'il a reçus, au bénéfice et au salut des autres membres.” Quand nous avons un repas communautaire en Église et que nous prenons du temps pour parler les uns avec les autres, nous vivons la communion des saints. Quand nous écrivons à des frères et soeurs pour nous informer d'eux, nous encourager ou poser des questions théologiques, nous vivons aussi la communion des saints. Si nous allons prendre un moment avec un frère ou une soeur dans la foi pour prier avec cette personne et l'encourager à marcher avec le Seigneur, nous exerçons la communion des saints.

Oublions maintenant tout cela et passons à la notion C.R. de la communion des saints. Oublions la notion de fraternité et pensons à une banque (l'aspect de fraternité existe également dans la notion C.R. de la communion des saints, mais ce n'est pas ce qui prédomine). Imaginons une banque céleste. Dans cette banque se trouvent les trésors spirituels acquis grâce aux mérites du Christ et des saints (évidemment les saints de tout à l'heure, aussi bien ceux canonisés que les anonymes). Jésus-Christ a fait énormément de bonnes oeuvres et les mérites qu'il a gagnés ont été déposés dans cette banque. Les saints ont également fait des bonnes oeuvres, avec l'aide de la grâce, bien entendu; ils en ont même souvent fait plus que le nécessaire pour leur propre salut. Tellement qu'ils peuvent aider leurs frères à être sauvés des peines de leurs péchés. Ils ont des “excédents de mérite” qu'ils peuvent partager avec d'autres (techniquement, ça s'appelle “des oeuvres surrogatoires”). Comment partager ces excédents avec les autres? En déposant leurs mérites dans la banque céleste avec les mérites de Jésus! Il reste maintenant à savoir comment ces “autres”, moins bien nantis en oeuvres bonnes et encore pris avec leurs péchés, peuvent profiter de toute cette richesse venant du Christ et des saints... Pour les pauvres chrétiens aux prises avec leurs péchés quotidiens et tourmentés dans leur conscience, cette question est capitale. Réfléchissons un peu et nous allons trouver la clé. Oui, bien sûr, la clé se trouve dans le pouvoir de l'Église! C'est l'Église, c'est-à-dire le clergé, les prêtres, etc., qui me permet, à moi simple fidèle, d'aller faire des transactions à cette banque céleste pour essayer de trouver le repos et l'apaisement dans mon âme. Par exemple, si j'ai un oncle, une tante, un grand-père qui est décédé, qui n'a peut-être pas été assez bon chrétien ou bonne chrétienne, qui lui reste encore des impuretés, il est fort possible que cet oncle, cette tante ou ce grand-père soit obligé de faire un petit séjour au purgatoire pour passer par une étape de purification avant d'entrer au ciel. Il doit subir encore des peines pour ses péchés avant d'accéder au bonheur éternel. Qu'est-ce que je peux faire pour aider ce bien-aimé? Afin de raccourcir son temps de “purge” et de peine, il est possible de recourir au trésor de la banque céleste et d'effectuer un retrait en faveur de cette personne au purgatoire. Il s'agit simplement de payer un certain montant, par exemple, pour faire célébrer une messe, et le tour est joué. Ou encore de payer une indulgence, comme on faisait autrefois ou encore aujourd'hui (c'est contre la vente des indulgences que Martin Luther s'était opposé). Certains mérites du Christ ou des saints vont alors sortir de la banque générale et leurs bienfaits seront transférés dans le compte particulier du grand-père défunt... (Nous voyons souvent dans les salons funéraires un préposé assis à une table qui reçoit l'argent pour que des messes pour la personne défunte soit célébrées; cet argent sert précisément à ce but). C'est évidemment le prêtre, lors de la messe, qui s'assure que la transaction céleste soit effectuée en faveur du défunt! Lors des funérailles, la messe a pour but premier, non pas la consolation des personnes dans le deuil réunies pour l'occasion, mais le passage du défunt de la terre au ciel, en s'assurant qu'il ne reste pas trop longtemps au purgatoire dans l'intervalle. Mais comme on n'est jamais absolument certain quand a lieu l'entrée au ciel et combien de temps au préalable la personne défunte devra séjourner au purgatoire, il vaut mieux célébrer (et payer) d'autres messes durant les mois et les années à venir... Mieux vaut en faire trop que pas assez. Mais la clé du système, ne l'oublions pas, se trouve dans le pouvoir de l'Église!

Ayant maintenant à l'esprit cette explication sur la “communion des saints”, nous sommes prêts à lire et déchiffrer les paragraphes suivants du Catéchisme catholique de 1992, sans nous laisser impressionner par le langage pieux de surface. Je souligne en caractère gras quelques bouts plus importants, mais il faut comprendre que tout ça se tient logiquement. J'ajoute aussi parfois entre parenthèses des petits commentaires explicatifs:

954: “*Les trois états de l’Église. En attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté accompagné de tous les anges et que, la mort détruite, tout Lui soit soumis, les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage; d’autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore (P.B.: = au purgatoire); d’autres enfin sont dans la gloire contemplant dans la pleine lumière, tel qu’il est, le Dieu un en trois Personnes. Tous cependant, à des degrés divers et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers Dieu et envers le prochain, chantant à notre Dieu le même hymne de gloire. En effet, tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ.*”

955: “*L’union de ceux qui sont encore en chemin avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du Christ ne connaît pas la moindre intermittence; au contraire, selon la foi constante de l’Église, **cette union est renforcée par l’échange des biens spirituels.***”

956: “***L’intercession des saints.** Étant en effet plus intimement liés avec le Christ, les habitants du ciel contribuent à affermir plus solidement l’Église en sainteté. **Ils ne cessent d’intercéder pour nous auprès du Père, offrant les mérites qu’ils ont acquis sur terre par l’unique Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus** (P.B.: la grâce venant de Jésus permet aux “saints” de gagner eux-mêmes des mérites en notre faveur et de nous les communiquer par leur intercession). **Ainsi leur sollicitude fraternelle est du plus grand secours pour notre infirmité: ‘Ne pleurez pas, je vous serai plus utile après ma mort et je vous aiderai plus efficacement que pendant ma vie. Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre.’** (saint Dominique, mourant, à ses frères).”*

957: “*La communion avec les saints. Nous ne vénérons pas seulement au titre de leur exemple la mémoire des habitants du ciel; nous cherchons bien davantage par là à renforcer l’union de toute l’Église dans l’Esprit grâce à l’exercice de la charité fraternelle. Car tout comme la communion entre les chrétiens de la terre nous approche de plus près du Christ, ainsi **la communauté avec les saints nous unit au Christ** de qui découlent, comme de leur chef, toute grâce et la vie du peuple de Dieu lui-même. (P.B.: autrement dit, les saints au ciel, canonisés ou anonymes, sont un canal par lequel la grâce de Jésus nous est transmise d’en haut pour que le peuple de Dieu sur terre puisse vivre; il faut se représenter la “grâce” qui coule ensuite vers la terre comme une sorte de fluide que l’Église, par son pouvoir, injecte au moyen de la “seringue des sacrements”). *Le Christ, nous l’adorons, parce qu’il est le Fils de Dieu; quant aux martyrs, nous les aimons comme disciples et imitateurs du Seigneur, et c’est juste, à cause de leur dévotion incomparable envers leur roi et maître; puissions-nous, nous aussi, être leurs compagnons et leurs condisciples.*”*

958: “*La communion avec les défunts. Reconnaissant dès l’abord cette communion qui existe à l’intérieur de tout le corps mystique de Jésus-Christ, l’Église en ses membres qui cheminent sur terre **a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts** dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages; car la pensée de **prier pour les morts, afin qu’ils soient délivrés de leurs péchés**, est une pensée sainte et pieuse (2 Macc. 12:45). **Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur.**” (P.B.: la communion des saints “fonctionne” dans tous les sens: les saints au ciel prient pour nous sur terre et pour les croyants au purgatoire; les croyants sur terre prient pour les défunts qui sont encore présumément au purgatoire pour qu’ils soient délivrés des peines de leurs péchés; en retour, nos prières pour les âmes du purgatoire les aident elles-mêmes à prier efficacement pour nous sur la terre, comme un ascenseur qui monte et redescend; c’est vraiment l’entraide mutuelle où la “roue” des mérites des uns contribue à faire tourner la “roue” des mérites des autres...).*

Dans la communion des saints:

1474: “***Le chrétien qui cherche à se purifier de son péché et à se sanctifier avec l’aide de la grâce de Dieu ne se trouve pas seul. La vie de chacun des enfants de Dieu se trouve liée d’une façon admirable, dans le Christ et par le Christ, avec la vie de tous les autres frères chrétiens, dans l’unité surnaturelle du Corps mystique du Christ, comme dans une personne mystique.***” (P.B.: cela présume que cette purification

de nos péchés n'a pas été pleinement accomplie à la croix, mais l'est un peu plus à chaque jour grâce à la "communion" avec nos frères chrétiens, morts ou vivants, en passant par la banque céleste).

1475: *"Dans la communion des saints il existe donc entre les fidèles — ceux qui sont en possession de la patrie céleste, ceux qui ont été admis à **expier au purgatoire** ou ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre — un constant lien d'amour et un abondant échange de tous biens. **Dans cet échange admirable, la sainteté de l'un profite aux autres, bien au-delà du dommage que le péché de l'un a pu causer aux autres. Ainsi, le recours à la communion des saints permet au pécheur contrit d'être plus tôt et plus efficacement purifié des peines du péché.**"* (P.B.: voilà le but ultime de la communion des saints: être un moyen efficace de se purifier des peines du péché, en particulier au purgatoire).

1476: *"Ces biens spirituels de la communion des saints, nous les appelons aussi **le trésor de l'Église** (P.B.: ce que j'ai appelé "la banque céleste" gérée en bonne partie par le pouvoir du clergé, par exemple lors de la célébration de la messe), qui n'est pas une somme de biens, ainsi qu'il en est des richesses matérielles accumulées au cours des siècles, mais qui est le prix infini et inépuisable qu'ont auprès de Dieu les expiations et les mérites du Christ notre Seigneur, offerts pour que l'humanité soit libérée du péché et parvienne à la communion avec le Père. C'est dans le Christ, notre Rédempteur, que ses trouvent en abondance les satisfactions et les mérites de sa rédemption."*

1477: *"Appartiennent également à ce trésor le prix vraiment immense, incommensurable et toujours nouveau qu'ont auprès de Dieu les prières et les bonnes oeuvres de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints qui se sont sanctifiés par la grâce du Christ, en marchant sur ses traces, et ont accompli une oeuvre agréable au Père, de sorte qu'en travaillant à leur propre salut, ils ont coopéré également au salut de leurs frères dans l'unité du Corps mystique."* (P.B.: après avoir affirmé les mérites du Christ dans le paragraphe précédent, c'est maintenant le mélange, la synthèse ou l'amalgame de la grâce de Dieu et des mérites humains qui est affirmé ici, c'est la fusion de l'Évangile avec le paganisme qui produit, non pas le salut par Jésus seul, mais par *coopération*).

Dans tout ce grand système de "communion bancaire", **la fête de la Toussaint** est un élément parmi d'autres qui s'imbrique parfaitement à l'ensemble du casse-tête et qui aide à faire fonctionner "la communion des saints" telle que conçue par le C.R. Cette "communion" existe entre les saints maintenant au ciel (canonisés ou anonymes), les fidèles au purgatoire et les fidèles encore sur terre... Toute cette communion est bien sûr gérée par les banquiers sur terre en soutane noir ou en aube blanche...

Cette fête de la Toussaint et cette notre très étrange de la "communion des saints" rejette carrément le coeur de l'Évangile et le salut purement gratuit acquis uniquement par la mort expiatoire de Jésus sur la croix. Ça abaisse et annule aussi le véritable sens et la beauté de l'authentique communion des saints découlant de la joie d'être pleinement purifiés par Jésus seul.

Avec tout cela bien en tête, on peut trouver sur internet des informations supplémentaires sur la Toussaint, son origine et ses pratiques, qui seront mieux expliquées que je ne peux fournir (voir par exemple <http://fr.wikipedia.org/wiki/Toussaint>, <http://www.lexilogos.com/toussaint.htm>, http://catholique-nanterre.ccf.fr/faq/fetes_toussaint_sens.htm). En lisant le contenu de ces sites, on est forcé de constater **les liens évidents avec le paganisme**, en particulier dans l'historique. On a simplement "christianisé" des pratiques païennes (celtique et romaine), au lieu de carrément les rejeter. Tout le monde s'entend pour dire que cette fête ne tire pas son origine des Écritures Saintes. C'est déjà un premier indice... Quand ça ne vient pas de la bouche de Dieu, ça vient forcément d'une autre bouche... Le C.R. s'est abreuvé et nourri abondamment aux sources polluées des différentes formes du paganisme ancien. C'est là que réside principalement sa puissance de synthèse (syncrétisme): la capacité de fusionner le pur Évangile de la grâce avec les eaux infectes du paganisme. Ça se reflète et se manifeste de différentes façons, aussi bien dans la piété populaire superstitieuse tolérée par le clergé que dans la doctrine officielle de Rome. La Toussaint en fait partie comme le reste.

Ce qu'il ne faut pas manquer de reconnaître dans tout ça, c'est **la dimension occulte de ces pratiques**. Le C.R. est essentiellement une religion de la mort. On aime faire des procès de béatification et de canonisation en faveur des morts, on érige des lieux de culte pour les morts, on vénère les morts, on parle aux morts, on espère que les morts vont nous parler, on prie pour les morts, on demande aux morts de prier pour nous, on travaille à transférer les morts du purgatoire au ciel, on va célébrer la messe et les funérailles avec ce but à l'esprit, etc. Tout cela, on appelle ça faussement "la communion des saints", alors que ça ressemble davantage à la communion avec les esprits mauvais qui se cachent derrière les morts avec qui l'ont veut communiquer. Au lieu de fixer son attention sur le Dieu vivant qui est la source de la vie en Jésus-Christ et par son Saint-Esprit dans nos coeurs, on fixe son attention sur la mort. Toute la piété entourant le culte des saints est essentiellement une religion tournée vers la mort et vers le contact recherché auprès des morts. C'est vraiment très morbide!

La Parole de Dieu nous interdit strictement d'évoquer les morts ou les esprits des morts (Deutéronome 18:11). En Deutéronome 18:9-13, ces pratiques horribles s'apparentent aux sacrifices d'êtres humains, à la divination, aux techniques occultes, aux sortilèges, au spiritisme et à la sorcellerie. Dès que l'on essaie d'entrer en contact avec les défunts (qu'ils soient des saints canonisés, des saints anonymes ou des âmes au purgatoire), en réalité nous ouvrons toute grande la porte au contact avec les démons qui sont toujours prêts à se faire passer pour nos bien-aimés disparus ou pour des croyants du passé. Une fois que nous laissons place à l'emprise occulte, nous devenons davantage captifs des ruses du diable, de ses mensonges et de sa tyrannie effroyable sur les coeurs troublés qui ne peuvent jamais trouver de repos ni de paix dans le pardon des péchés en Jésus-Christ. Tout ce système de "canonisation", de "communion des saints" au moyen de transfert par le biais de la "banque céleste" et de culte rendu aux saints, dont fait partie la Toussaint, est essentiellement une doctrine de démons qui sort directement de la bouche du faux prophète et qui incite les gens à l'idolâtrie. L'invocation des saints est carrément une transgression du premier commandement (voir les questions 94 et 95 du Catéchisme de Heidelberg).

Quand on s'attaque à la fête de la Toussaint, il faut aussi comprendre qu'on s'attaque à l'ensemble du système. Le pouvoir du clergé tyrannique va se sentir attaqué et va vouloir se défendre, car le système de canonisation des saints ainsi que la régie du système bancaire des bonnes oeuvres méritoires des saints sont remis en question. La tradition de l'Église qui développe, précise et élabore les dogmes "infaillibles" au long des siècles se trouve aussi remise en question. La piété populaire sentimentale des fidèles va également se sentir attaquée, car ce contact si prisé avec les défunts et ce désir si grand d'aider mon oncle, ma tante ou mon grand-père à être enfin transféré du purgatoire jusqu'au ciel (avec l'aide des saints) sont également remis en question. Enfin, l'orgueil humain qui gît dans le coeur naturel de tout homme se sentira également attaqué, cet orgueil à croire qu'on pourrait contribuer quelque peu à son salut ou au salut des autres croyants, morts ou vivants. S'attaquer à la Toussaint, c'est s'attaquer au clergé, à la tradition de l'Église (du moins à *une* tradition), à la piété populaire, à la sentimentalité des gens, à leur orgueil naturel et à la ténébreuse doctrine du salut par *la coopération à l'oeuvre de Jésus-Christ et des saints*. Un gros morceau!

La page suivante indique plusieurs passages bibliques pertinents au sujet, suivie d'une autre page contenant plusieurs questions suggérées pour poursuivre la réflexion. Il faut garder à l'esprit que le coeur du problème se trouve dans la négation du salut en Jésus-Christ seul, par pure grâce, sans aucun mérite de notre part. On s'en doutera, c'est la partie la plus difficile à admettre par les C.R. Bien entendu que le salut est en Jésus-Christ, diront-ils! C'est lui, dans sa grâce, qui permettrait aux saints de gagner des mérites et de nous aider à nous sauver. Etc. Au fond, le véritable noeud à dénouer se trouve là. Le salut par la grâce seule, sans les oeuvres. Seul le Saint-Esprit peut ouvrir nos coeurs à la beauté et à la pureté de la Parole de Dieu et de l'Évangile de la grâce seule en Jésus-Christ seul.

Paulin Bédard

Quelques textes bibliques suggérés

Le salut se trouve en Jésus seul:
Ac. 4:12; 1 Tim. 2:5; Hébr. 7:27.

La purification de nos péchés a été parfaitement accomplie à la croix; en lui, nous avons le plein pardon:
Ésaïe 43:25; Ésaïe 53; Éz. 36:25; Jean 1:29; Rom. 3:23-26; 4:25; 1 Cor. 6:11; Éph. 1:7-8; Col. 1:13-14,22;
Col. 2:14; Tite 2:14; Hébr. 1:3; 2:17-18; 9:11-14; 9:27-28; 10:9-22; 1 Pi. 1:18-19; 1 Pi. 2:24-25; 1 Pi. 3:18.

Nous avons déjà aujourd'hui la paix avec Dieu par Jésus-Christ:
Ésaïe 53:5; Jean 14:27; 15:11; Rom. 5:1; Rom. 8:1; 2 Cor. 5:18.

Au ciel, l'intercession en notre faveur est assurée par notre seul Avocat qui défend parfaitement notre cause sur la seule base de son sacrifice parfait pour nos péchés:
Rom. 8:34; Hébr. 7:24-25; Hébr. 9:24; 1 Jean 1:7 à 2:2.

Nous avons la liberté de nous approcher de Dieu notre Père par Jésus seul:
Mt 1:27-28; Jn 14:6,13; 16:23-24; Rom 8:15; Gal 4:6; Éph 2:18; 3:11-12; Hébr 4:14-16; 7:24-25; 10:19-22.

Tous les croyants vivants sont saints:
Ac. 9:13; 9:32; 9:41; 26:10; Rom. 8:27; Rom. 12:13; 15:25-26,31; 16:2; 16:5; 1 Cor. 1:2; 1 Cor. 6:1-2;
1 Cor. 14:34; 16:1,15; 2 Cor. 1:1; 8:4; 9:1,12; 2 Cor. 13:12; Éph. 1:1; 1:15,18; 2:19; 3:8; 4:12; 5:3; 6:18;
Phil. 1:1; 4:22; Col. 1:2,4,12,26; 1 Thess. 3:13; 1 Tim. 5:10; Phm 1:5,7; Hébr. 6:10; 13:24; Jude 1:3; Apoc.
5:8; 8:3-4; 11:18; 13:7,10; 14:12; 16:6; 17:6; 18:24; 19:8; 20:9. Après un témoignage aussi massif, quel est le besoin d'avoir une "autorité ecclésiastique" qui se penche sur notre cas pour statuer si nous sommes véritablement saints et pour nous canoniser solennellement?

La communion des saints découle uniquement de notre communion avec Jésus-Christ:
1 Jean 1:3; 1 Cor. 1:9.

La communion des saints en action par l'utilisation de nos dons spirituels pour le bénéfice de nos frères et soeurs vivants sur la terre. Ces exemples de "communion des saints" ne disent rien au sujet de la contribution des défunts à l'édification du corps du Christ par leurs dons et talents spirituels:
1 Cor. 12; 1 Cor. 13; Éph. 4:1-16; Phil. 2:1-4; 1 Pi. 4:8-11.

Nos oeuvres ne peuvent pas contribuer à gagner notre salut ou à obtenir la faveur de Dieu dans la prière:
Ps. 25:6-7; Néh. 9; Éz. 36:22; Dan. 9:17-18; Rom. 3:21-28; Gal. 2:16; Gal. 3:24; Éph. 2:8-9; Phil. 3:9;
2 Tim. 1:9; Tite 3:5.

La prière est un acte d'adoration, nous devons prier Dieu seul:
Deut. 6:13 Ps. 50:14-15; Ps. 145:18; Jér. 29:12-14; Matt. 3:10; 6:9; 7:11.

Dieu seul est digne de recevoir l'honneur, la louange et la gloire (Dieu trinitaire, Père, Fils et Esprit):
Ex. 20:3; Matt. 4:9-10; Apoc. 4:10-11; 5:8,14; 7:11-12; 11:16-17; 19:4; 19:10; 22:8-9.

La communion de tous les croyants, morts et vivants, n'implique pas intercommunication; la mort est une rupture totale avec la vie terrestre (la Bible ne nous révèle pas que les morts ont le pouvoir de nous aider):
Eccl. 9:5-6,10; Job 14:21; És. 63:16; Luc 16:19-31.

Il nous est interdit de nous adresser aux morts et d'imiter les pratiques païennes occultes:
Lév. 19:31; 20:6,27; Deut. 18:9-14; 2 Rois 21:6; 23:24; 1 Chr. 10:13-14; Ésaïe 8:19.

Quelques questions suggérées pour alimenter la discussion avec une personne qui fête la Toussaint

- Qu'est-ce que la Toussaint?
- D'après toi, c'est quoi un saint? Qu'est-ce que ça prend pour être saint?
- Peux-tu m'expliquer comment il se fait que dans la Bible tous les croyants sont des saints?
- Où trouve-t-on dans la Bible l'idée que les autorités de l'Église ont le pouvoir de "canoniser" ou déclarer saintes certaines personnes après leur décès?
- D'après toi, est-ce que tu es un saint? Comment ça?
- Veux-tu que je t'explique pourquoi je crois que je suis saint? Ce n'est pas parce que j'ai fait des miracles ni à cause de mes bonnes oeuvres, car au fond je mérite l'enfer éternel. C'est parce que j'appartiens à Jésus qui est mort pour moi et qui m'a purifié de mes péchés pour que je sois à lui pour toujours, etc.

- Qu'est-ce que la prière? À qui devrions-nous prier? La prière n'est-elle pas un acte d'adoration? Alors comment se fait-il qu'on pourrait prier des personnes décédées? Est-ce qu'ils ont la capacité d'entendre et de répondre aux prières de milliers de gens en même temps sur la terre? Si oui, alors est-ce qu'ils ne sont pas omniscients et tout-puissants?
- Peux-tu me donner des exemples dans la Bible de croyants qui ont prié des morts?
- Savais-tu que Jésus intercède auprès du Père en faveur de son peuple? Savais-tu qu'au ciel il est l'Avocat des croyants? Comment fait-il pour plaider la cause de pécheurs coupables comme nous? Ça doit lui prendre des bons arguments (plaidoyer).
- Dieu nous dit que nous avons la liberté d'entrer directement dans sa présence à cause du sacrifice parfait de Jésus et nous demande de nous approcher de lui et du trône de la grâce en toute confiance (Héb. 4:14-16). Il nous dit aussi qu'il y a un seul Médiateur entre Dieu et les hommes (1 Tim. 2:5). Pourquoi faudrait-il alors que je m'adresse à d'autres intermédiaires qui sont bien moins bons, bien moins puissants et bien moins compatissants que Jésus, qui ne sont pas Dieu comme Jésus et qui ne sont pas morts pour moi comme il a fait? Qu'est-ce que ces médiateurs peuvent m'apporter de plus que Jésus? Pourquoi me laisser distraire par eux, alors que le Seigneur nous demande de nous attacher à lui de tout coeur?
- Savais-tu que dans la Bible Dieu dit qu'il est jaloux et qu'il ne veut pas donner sa gloire et son honneur à personne d'autre?

- Ceux que tu appelles "saints" ont-ils parfaitement obéi aux 10 commandements? Sinon, alors comment peuvent-ils plaire à Dieu et comment leurs prières peuvent-elles être entendues favorablement?
- Savais-tu que, dans la Bible, Dieu nous interdit de communiquer avec les morts? Sais-tu pourquoi Dieu nous l'a interdit?
- Pourquoi déranger ceux qui sont au ciel avec nos problèmes sur la terre? Ils sont dans la joie parfaite en présence de Dieu. Est-ce qu'on ne devrait pas les laisser tranquilles? Ils n'ont pas à porter le fardeau de nos soucis ni même à en entendre parler.
- Est-ce que les meilleurs croyants dans la Bible, pendant leur vie sur terre, étaient capables d'aider les autres croyants à se purifier de leurs péchés ou à éviter qu'ils subissent des peines pour leurs péchés? Pourquoi une fois qu'ils sont morts auraient-ils tout à coup ce pouvoir?
- Quand je serai avec Jésus au ciel, je n'aimerais pas ça que des milliers de gens me prient et me dérangent avec tous leurs soucis. Je n'aimerais pas ça non plus que des milliers de gens dans le monde me rendent un culte ou me fassent une fête et m'attribuent des honneurs que je ne mérite pas. Si les gens qui sont au ciel aujourd'hui sont vraiment saints et s'ils aiment vraiment Dieu, comment peuvent-ils accepter qu'on leur rende des honneurs que Dieu seul mérite de recevoir? (voir le refus de l'apôtre Paul d'être adoré).
- Dans Philippiens 1:19-26, Paul dit qu'il a le désir d'être enfin avec Jésus (après sa mort), mais il reconnaît l'importance de rester encore sur terre, car il sait qu'il a encore du travail à faire auprès des chrétiens de Philippiens pour leur progrès dans la foi. Cela implique qu'une fois mort, il ne sera plus utile aux Philippiens quand il sera auprès du Seigneur. Comment expliquer cela? Est-ce qu'il n'aurait pas plutôt dû dire qu'il estimait qu'il serait encore plus utile pour eux après sa mort et que c'était là son désir d'être enfin auprès du Seigneur?

- Ceux qui s'adressent aux morts, qui leur parlent et qui les prient, comment font-ils pour être certains qu'en fait ils ne s'adressent pas à des démons ou à des esprits mauvais? Ne penses-tu pas que les démons sont assez forts et assez rusés pour se faire passer pour des personnes décédées afin de nous tromper et de nous faire tomber dans leur piège? En tout cas, moi je préfère m'adresser à Dieu qui est vivant et à mon Sauveur Jésus qui est vivant et ressuscité. Je sais exactement à qui je m'adresse, il m'a promis de répondre à mes prières et je sais qu'il est plus puissant que le diable et tous les démons. Qu'en penses-tu?

- Où dans la Bible Dieu nous demande-t-il de fêter les morts? Pourquoi devrions-nous suivre les inventions des hommes si Dieu ne nous a rien dit à ce sujet?

- Quand je lis les 10 commandements ou encore le résumé que Jésus en a donné (tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur..., tu aimeras ton prochain comme toi-même), je m'aperçois que je suis incapable d'obéir parfaitement à tout cela, même une seule journée. Comment penses-tu alors qu'on peut avoir la paix avec Dieu?

- L'apôtre Paul nous dit: "Vous avez tout pleinement en lui" (Col. 2:10). Si nous avons tout pleinement en Jésus-Christ, pourquoi est-ce que j'aurais besoin de l'aide d'autres hommes pour me sauver de mes péchés? (contexte de Col. 1 et 2: (a) la suprématie de la personne de Jésus, en qui habite corporellement toute la plénitude de la divinité, 2:9, le Créateur du monde et Chef suprême de la création et de l'Église, 1:15-18; (b) la perfection de son oeuvre de rédemption qui nous a acquis la paix par son sang, 1:20-22).

- N'est-ce pas seulement Dieu qui a le droit et le pouvoir de nous pardonner et de nous purifier de nos péchés? (exemple de David, Ps. 32, Ps. 51; paroles de Jésus et des Juifs en Marc 2:5-12).